

## Note d'information Rappel Philips juillet 2021

La société Philips va retirer mondialement certains appareils de ventilation mécanique, suite à l'identification d'un possible problème de conception de la mousse insonorisante à base de polyuréthane présente dans ces dispositifs médicaux.

Il semblerait que la désinfection des machines notamment par une technique à l'ozone puisse altérer cette mousse et passer dans le système de ventilation. Aux USA des plaintes chez 0,03% de patients pour des symptômes de type irritation (peau, yeux et voies respiratoires), réaction inflammatoire, céphalées, asthme ont conduit le fabricant à en rechercher la cause. Philips jugeant qu'une exposition à long terme serait susceptible d'entraîner des effets indésirables sur d'autres organes et un possible risque cancérigène, a décidé de faire passer la sécurité des patients avant tout.

L'ANSM, en lien avec les sociétés savantes et les conseils nationaux professionnels concertés, **recommandent de ne pas arrêter le traitement** quel que soit le type d'appareil Philips utilisé.

**Sachez que Médical Bel Air n'utilise pas de technique à l'Ozone pour la désinfection de son matériel.**

A ce jour nous attendons d'autres informations de la part de Philips pour organiser la mise en conformité des appareils présents à domicile.

**Nous vous tiendrons informés des actualités sur notre site internet : [www.medicalbelair.fr](http://www.medicalbelair.fr)**

Dans cette attente, nous restons à votre entière disposition pour tout échange que vous souhaiteriez et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Patient, en nos cordiales et dévouées salutations.

**Laurent DUCHESNE**  
Président de Médical Bel Air

